

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 71

Rubrik: Sur les écrans du monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un jubilé au sein de l'Association Cinématographique suisse

Au cours de l'année 1938, nous avons eu le plaisir d'apprendre que Mr. Edouard Martin, le dévoué Président de l'Association cinématographique suisse romande, pionnier du cinéma dans notre pays, a fêté le 25^{me} anniversaire de son mariage.

A cette occasion, les membres de cette belle association ont profité, alors que réunis en assemblée générale, à Lausanne, de témoigner à Madame et Monsieur Ed. Martin leur admiration et leur sympathie.

Au cours de cette manifestation, le sympathique et distingué Directeur du Cinéma Capitole, à Genève, Monsieur Marcel-Arthur Miéville, délégué par ses amis, a prononcé une charmante allocution et,

comme toujours en de telles circonstances, a su toucher tous les cœurs par des paroles pleines de sentiment et de tact.

Dans une superbe ovation, emportée par un grand enthousiasme, Mr. Miéville a remis à Mr. Ed. Martin un magnifique objet d'art dédié, en accompagnant celui-ci d'une superbe gerbe de fleurs, avec un message affectueux et reconnaissant à l'adresse de Madame Martin.

A son tour, la rédaction du «Schweizer-Film-Suisse» profite d'adresser à Mme. et Mr. Ed. Martin, ses félicitations et ses vœux le plus chaleureux de prospérité et de bonheur.

Sur les écrans du monde

La Société des Nations et le Cinéma pour la Jeunesse.

Le Secrétariat de la Société des Nations vient de publier une brochure qui est le résultat d'une enquête menée auprès de 46 nations, membres ou non de la Société. En dehors des statistiques concernant la fréquentation des cinémas par les enfants et les jeunes gens, leurs préférences pour tels et tels sujets, les méthodes employées par certains Etats pour les protéger contre certains films, l'organisation de représentations spéciales, la brochure fait ressortir l'importance, pour la solution des problèmes qui se posent à cet égard, de la collaboration entre l'exploitation du Cinéma, les autorités, les groupements d'enseignement, et les familles. Elle conclut qu'on ne saurait contester l'importance actuelle du Cinéma comme moyen de récréation et d'éducation, mais il ne faut pas exagérer cette importance; le Cinéma doit, comme récréation, être mis sur le même pied que les jeux divers, l'art, la musique, etc... Il est aussi injuste de considérer le Cinéma comme un loisir indispensable et qu'il faut donner à jet continu, que de le regarder comme un démon dont il faut à tout prix protéger la jeunesse.

FRANCE.

On annonce officiellement la réalisation de «La Fayette».

En vue de la grande exposition de New York et réalisée à la gloire de l'amitié franco-américaine, une des plus importantes productions de l'année est aujourd'hui officielle.

Sous la direction de son animateur, Jacques Mils, et sur un scénario de Jacques de Bénac, originaire du pays où naquit

La Fayette, ce film fera revivre l'enfance du futur général dans le décor rude et grandiose des monts d'Auvergne, puis son arrivée à Paris, son mariage romanesque, sa première garnison sur le Rhin, son projet sublime de voler au secours de l'Indépendance américaine, l'enthousiasme à Paris, les mille obstacles rencontrés tant à Versailles que dans sa famille... puis encore son dramatique embarquement avec une quinzaine de jeunes officiers sur le petit voilier que la Fayette avait acquis de ses deniers... et la grande épopée, Washington, le Congrès de Philadelphie, la victoire de York-Town.

Enfin, le retour triomphal du héros acclamé par la France entière et comme apothéose, en 1792, le camp de Maubeuge devant lequel La Fayette se bat magnifiquement à la tête de ses grenadiers pour défendre son pays.

Toutes ces pages héroïques et si populaires auxquelles se mêlera l'émouvante aventure du chevalier de Saint-Allyre et de Violaine, jeune Française se battant aussi pour la «grande cause» vont être écrites pour le plus grand renom du Cinéma français qui se devait de faire revivre un de ses plus purs héros dont — fait curieux — l'écran ne s'était encore jamais emparé...

*

Dorénavant c'est le Gouvernement, notamment le Ministère de l'Education nationale et des Beaux-Arts, qui décernera le Grand-Prix du Cinéma français. Il y aura même quatre prix pour chacun des groupes suivants: films à scénario, films intellectuels, films pédagogiques et films scientifiques. Ces prix consisteront en vases de Sèvres. Monsieur Jean Zay, Ministre de l'Education nationale, présidera le jury chargé de décerner les trois premiers prix, alors que le quatrième jury sera présidé



Der Stern des Nordens. (Die Eisprinzessin).

La célèbre patineuse Sonja Henie dans son dernier film «L'escale du bonheur» (Happy Landing). 20th Century-Fox.

par le célèbre physicien Jean Perrin. Tous les films français réalisés ou présentés pendant les douze mois qui précèdent la date de la distribution des prix participeront au concours. Le Gouvernement français apporte ainsi un bel encouragement au développement du film et un précieux appui à l'initiative privée.

Jusqu'à présent, il n'existait que deux prix: Le Grand Prix du Cinéma français, organisé depuis 5 ans par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie (qui n'était attribué qu'à des travaux 100 % français) et le «Prix Louis Deluc», créé par un groupe de jeunes critiques.

*

Jean Renoir devient producteur et distributeur de films. Il vient, en effet, de fonder à Paris, une Société qui s'occupera simultanément de la production et de la distribution des films qu'il aura mis en scène lui-même. Le premier de ces films sera «La règle du jeu», dont le scénario a été écrit par Jean Renoir et dont l'action se passe dans la bonne société bourgeoise.

On prétend aussi, dans les milieux français autorisés, qu'il serait question d'une entente Pagnol-Renoir pour l'exploitation en commun de leurs films et pour la création, à Paris, d'une grande salle qui serait réservée exclusivement au lancement de leur production.

ITALIE.

Une des conséquences de la mise en vigueur du Monopole du Cinéma sera très probablement la suppression des films américains sur le marché italien. Metro, Paramount, Fox et Warner Brothers ont



La nouvelle Façade du Rialto de Genève

déjà annoncé leur intention de fermer leurs maisons de location à Rome dès le 1^{er} Janvier prochain. En 1937, les trois cinquièmes des films passés sur les écrans italiens ont été des films américains.

Le bruit avait couru qu'il en serait de même pour l'Allemagne; mais la presse allemande dément ces rumeurs.

SUEDE.

On est en train d'organiser à Stockholm un Musée du Cinéma, qui doit ouvrir ses portes au début de l'année prochaine. On y a recueilli tout ce qui peut constituer des souvenirs intéressants: appareils de prise de vues et de projection, manuscrits, affiches, costumes, photographies; on y verra, entre autres, le costume que portait Greta Garbo dans un de ses films de début en Suède.

POLOGNE.

La Réunion Exécutive de la Presse du Cinéma (Fipresci) qui s'est terminée il y a quelques jours à Varsovie, a créé une Commission internationale d'arbitrage, pour juger des films susceptibles d'exciter les sentiments de haine entre les peuples; le président est Jean Chataigner (France), les membres: Koehn (Allemagne), Fontana (Italie), Ruzsokowski (Pologne), Gaston Thierry (France).

Le prochain Congrès ne se tiendra pas, comme il avait été prévu, à Berlin; il se réunira à Rome, en Mai 1939, en même temps que le Congrès de la Chambre Internationale du Film.

En même temps que la réunion de la Fipresci à Varsovie, s'est tenue une réunion de la Commission Internationale des Actualités Cinématographiques.

IRLANDE.

A l'ordre du jour du Congrès de l'Etat Libre d'Irlande se trouve la question de l'installation d'un studio d'Etat.

TCHECOSLOVAQUIE.

Il vient de se constituer, à Prague, une Chambre du Film. Elle comprendra cinq sections: la production, la location, l'exploitation, les studios, les auteurs; la presse technique et la critique de presse y seront représentées. Ce sera un organisme d'Etat, qui prendra toutes les décisions concernant l'industrie du Cinéma et englobera les diverses Commissions déjà existantes.

PAYS-BAS.

La production de 1937 a été de 24 films muets et 11 parlants; métrage moyen, 1.600 mètres.

Il y a deux studios et neuf maisons de production, la plupart tournent des documentaires et des courts sujets.

Le nombre des salles est de 297. Le nombre des entrées, en 1937, a légèrement augmenté par rapport à 1936, mais comme le prix des places a été abaissé, les recettes brutes ont baissé de 1,8 %.

ANGLETERRE.

Le Circuit Odéon a mené dans 140 salles une enquête sur les représentations pour enfants, portant sur à peu près 155.000 enfants, dont 55 % de garçons et 45 % de filles. L'âge des plus jeunes est trois ans, quatre ans; celui des plus âgés est de onze ans, quatorze ans. Les trois quarts de ces enfants sont des spectateurs habituels, c'est-à-dire assistant à trois représentations au

moins sur quatre; la moitié d'entre eux ont sur eux quelque argent en plus du prix de la représentation. D'après les réponses faites par ces jeunes clients, 94 % préfèrent les scènes militaires ou navales, 90 % les scènes d'aviation, 89 % les scènes de cérémonies royales, 83 % les actualités, 82 % les sports, 97 % ont manifesté leur préférence pour les dessins animés et pour le film en couleurs. Au point de vue du scénario, 21 % ont marqué leur préférence pour les films d'aventures, 18 % pour les films d'animaux, 17 % pour les films comiques, 13 % pour les films avec des stars enfants, 6 % pour les films musicaux. 70 % des Directeurs estiment que le film principal ne doit pas dépasser 65 minutes et tout le programme 90 à 110 minutes. La majorité des Directeurs déclare qu'ils n'ont pas pu parvenir à quelque entente avec les autorités locales au sujet des matinées d'enfants.

*

Des 943 films examinés par la Commission de Croydon pour la saison 37/38, 873 ont été approuvés sans réserve, 62 ont été refusés et 68 admis avec obligation de changements.

*

Un mouvement se dessine pour demander au Home Office d'exercer une censure plus sévère sur les «Actualités»; plusieurs sections de l'Association des Directeurs ont adressé des demandes dans ce sens au Conseil Central de l'Association.

A propos des nouvelles règles concernant le prix des places qui vont être mises en vigueur à partir du 1^{er} Janvier, la Commission des Spectacles de Londres a imposé quelques obligations aux Directeurs de salles:

Dans le hall d'entrée, il doit y avoir un plan de la salle d'au moins 35 x 25 cm pour les salles à un seul étage, et de 51 x 35 cm pour celles à plusieurs étages, cadre non compris. En aucun cas, le plan ne doit être à une échelle inférieure à 1/250^e (environ); les groupes de rangées de sièges de prix différents doivent être peints de couleurs différentes, bien visibles, et le prix doit être indiqué par un chiffre d'au moins 5 mm de haut.

Ce plan doit être placé de manière que le client puisse le consulter à son aise et bien distinctement avant de prendre son billet. S'il y a une entrée spéciale, réservée à certaine catégorie de places, elle doit être nettement marquée sur le plan.

Les pancartes obligatoires à fixer sur la première rangée de chaque catégorie de

CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site . Téléphone 2 20 94

**Processing exclusif du film
en couleurs DUFAYCOLOR**

places doivent porter des chiffres d'au moins 65 mm, en blanc sur noir.

Dans le cas où il y a un prix spécial pour les matinées, dont la réduction est uniforme pour toutes les places, il est inutile de changer les pancartes intérieures; il suffit que la modification figure sur le plan du hall d'entrée.

*

Dans un accord douanier entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ce dernier pays s'est engagé à ne pas augmenter les droits existants sur le cellulose employé pour fabriquer les films du cinéma.

*

A l'occasion des cérémonies officielles de l'Armistice, la Société Baird Television a inauguré un écran grand modèle dans trois salles de cinéma, où ces cérémonies ont été télévisées pendant trois jours. Des pourparlers ont lieu depuis quelque temps entre Gaumont British et Baird d'une part, et la Broad Casting et la Commission d'Etudes de la télévision, de l'autre. C'est ce qui fait dire à certaines personnalités que, dès l'année prochaine, la télévision entrera, en Angleterre, dans le domaine public et commercial.

*

D'après un journal américain, la Grande-Bretagne envisagerait d'obliger, par une taxe spéciale, les firmes de location américaines à laisser au moins un quart de leurs recettes en Angleterre et à investir ces fonds sous forme de crédits à la Production ou à l'Exploitation britanniques du cinéma.

*

A Londres s'ouvrira prochainement Le Paris.

Le Marquis de Casa Maury, administrateur-délégué du Curzon Cinema de Londres, annonce l'ouverture, au début de 1939, de sa nouvelle salle d'exclusivité «Le Paris», située au cœur même de Londres, à quelques mètres de Piccadilly Circus.

Le Paris offrira, de même que le Curzon, au grand public londonien, la primeur des films français; ces deux salles constitueront pour la production française un débouché sans précédent encore dans aucune capitale du monde.

Le Paris, par ses programmes, par sa situation, par son luxe et son confort aura, comme le Curzon, une carrière retentissante.

*

L'excellent producteur anglais Michael Balcon, qui, pendant neuf années dirigea la production de Gaumont British et de Gainsborough, est actuellement en vacances sur la Côte d'Azur.

Après avoir quitté Gaumont British, il fut associé avec le département anglais de production de M.-C.-M. pour lequel il s'occupait de *Un Yankee à Oxford*. Il est maintenant à la tête de la production de la maison A. T. P. et de la nouvelle orga-

nisation Capad, dont les films sont tournés aux studios d'Ealing et distribués par A.B.F.D.

Rapidement questionné sur la situation actuelle de la production anglaise. M. Balcon, qui fut le promoteur des plus grands succès, du cinéma anglais: *Vendredi 13*, *J'étais une Espionne*, *Les Bons Compagnons*, *Les 39 Marches*, etc., a déclaré:

«Je viens de diriger la production de six films aux studios d'Ealing: *The Gaunt Stranger*, réalisé par Walter Forde; *The Ware Case*, avec Clive Brook, réalisé par Robert Stevenson; *Penny Wise*, réalisé par Carol Reed; *It's in the Air*; *Trouble Brewing*, et un film de Walter Forde, dont le titre n'a pas encore été choisi.

«Chacun de ces films n'a jamais dépassé un budget de 30 000 à 40 000 livres (6 à 8 millions de francs), ce qui, pour l'Angleterre, est à mon avis un maximum. Le cinéma anglais a commis une grosse erreur, et qui lui a coûté très cher, en dépensant des fortunes sous prétexte de faire des films pour le marché international, et plus spécialement américain.

Ce fut également une grave erreur que de chercher à copier les productions de Hollywood. Il faut revenir aux films typiquement anglais.

ALLEMAGNE.

Un décret du Commissaire des Prix pour l'application du plan des quatre ans réglemente les conditions de location des films d'actualités hebdomadaires que les Directeurs de salles sont tenus de faire passer à l'écran. Le droit de location à payer est fixé à 3 % des recettes d'entrée, après déduction faite de la taxe sur les spectacles. Si des

événements importants imposent le passage de films supplémentaires, il est tenu compte dans les droits de location des frais supplémentaires de copie correspondants. Ce taux remplace tous autres paiements résultant de contrats de location déjà conclus ou qui seraient conclus. Dans certains cas spéciaux, le Président de la Chambre du Film apprécie si cette charge est trop lourde pour tel Directeur, auquel cas le taux de location peut être réduit. En cas de violation consciente de cette réglementation, le délinquant est passible d'une forte amende ou de prison. (!)

*

L'impôt d'Etat sur les spectacles date de 1926; auparavant il était prélevé par les Communes. L'impôt a été complètement transformé en 1933 et établi sur les bases suivantes. En principe, le taux général est de 15 % du chiffre brut des recettes. Mais comme la Chambre du Film oblige les Directeurs à mettre dans leur programme un minimum de «film culturel» (documentaire, instruction, propagande), ce taux n'est jamais atteint: les réductions sont établies de la façon suivante:

Lorsque le film culturel ne dépasse pas 1/5^e de la longueur totale du programme, le taux est réduit à 10,71 %.

Lorsque le film culturel occupe entre 1/5^e et 2/5^{es}, le taux est réduit à 9,09 %.

Lorsque le film culturel occupe entre 2/5^{es} et 3/5^{es}, le taux est réduit à 7,41 %.

Lorsque le film culturel occupe entre 3/5^{es} et 4/5^{es}, le taux est réduit à 5,66 %.

Lorsque le film culturel occupe plus des 4/5^{es}, le taux est réduit à 3,85 %.

Dans ce dernier cas, si le film qui passe en dehors du film culturel a reçu la mention «spécialement artistique» ou



Chicago in Flammen.
L'une des plus belles scènes du film inoubliable de la 20th Century-Fox
«L'incendie de Chicago» (In Old Chicago).

«politique d'Etat», l'exemption d'impôt est totale.

Depuis Octobre 1937, le taux de location d'un programme, dont l'impôt est réduit à 3,85 %, est augmenté de 2½ %, celui qui est exempt d'impôt est augmenté de 5 %.

Les films de réclame et les métrages de présentation ne sont pas compris dans le calcul du métrage général du programme s'ils ne dépassent pas les premiers 250 m et les seconds 80 m.

L'impôt de 2 % sur le chiffre d'affaires est déduit au préalable du calcul des recettes qui sert de base à l'impôt sur les spectacles.

*

Il vient d'être créé au Ministère de l'Air une Section spéciale du Cinéma qui a pour mission de produire, avec ou sans le concours de firmes privées, des films de propagande pour l'aviation. A l'Ecole d'aviation militaire de Hildesheim, on a agrandi et équipé de nouveau matériel le groupe

d'instruction de spécialistes du film et à cette occasion le lieutenant-colonel, directeur de l'Ecole, a fait une conférence sur l'importance technique du cinéma pour l'aviation.

*

Au cours de la récente assemblée générale de la Ufa, le directeur général Klitzsch a souligné que la concentration des affaires d'exportation dans un organisme unique n'avait pas abouti à l'amélioration qu'on en attendait. M. Klitzsch se console de la situation peu satisfaisante des exportations en constatant que l'élargissement du marché allemand, depuis l'incorporation des salles autrichiennes et sudètes, a assuré au film allemand son indépendance à l'égard de l'exportation.

*

Le tableau suivant donne une idée de l'extension du Cinéma allemand, après l'annexion de l'Autriche et du pays des Sudètes.

SITUATION EN OCTOBRE 1938

Pays	Habitants	Salles de Cinéma	Nombre de places	Nombre de places par 1000 hab.
Allemagne	67 590	5 446	1 774 715	26,3
Autriche	6 710	871	260 000	38,7
Sudètes	3 590	300	100 000	27,8
	77 890	6 617	2 134 715	27,4

ETATS-UNIS.

La Campagne de Propagande pour le Cinéma a donné d'excellents résultats généraux,

déclare M. Harold Smith, Représentant européen de l'organisation Hays.
La question italienne.

M. Harold L. Smith, qui représente en France et en Europe continentale la puissante M. P. P. D. A. (Motion Picture Producers and Distributors of America), groupant les huit grandes compagnies cinématographiques américaines, et plus connue sous le nom d'organisation Hays, a bien voulu donner quelques intéressantes précisions sur les résultats de la campagne générale de propagande publicitaire pour le cinéma qui se déroule actuellement aux Etats-Unis.

«Ces résultats sont excellents, a déclaré M. Smith. Depuis le début de la campagne, les recettes de cinémas ont, dans l'ensemble, augmenté de 30 % sur celles enregistrées en 1937, à la même époque. Mais cette conséquence immédiate n'est peut-être pas la plus importante. Cette campagne et le concours qui l'accompagnait avec 250 000 dollars de prix — près de dix millions de francs — dont un premier prix de 50 000 dollars, 2 millions de francs, ont soulevé dans tout le pays un gros intérêt en faveur du cinéma. Jamais on n'a tant parlé de celui-ci dans les journaux, non seulement dans les rubriques spéciales, mais dans les

éditoriaux et les pages d'information générale. Les rédacteurs en chef des grands quotidiens ont écrit des articles sur le cinéma, ils se sont intéressés aux sujets des films tournés, ils ont donné des suggestions aux producteurs de Hollywood. Le cinéma est devenu plus qu'une des premières industries des Etats-Unis: il est passé «chose nationale».

On voit l'immense bienfait que cette campagne a causé au cinéma. Bien après que la campagne sera terminée — le 31 décembre prochain — elle portera encore ses fruits. Tout le monde a compris aux Etats-Unis que le cinéma était le meilleur agent de distraction et d'éducation des masses. Et chacun suivra son évolution avec plus d'intérêt qu'autrefois.

Il se peut d'ailleurs que cette campagne soit renouvelée annuellement, sous une forme différente sans doute, les résultats heureux de cette première expérience ont donné aux organisateurs l'envie de recommencer, ce qui se comprend!»

Nous quitterons le marché italien le 31 décembre.

Interrogé sur la question italienne. M. Smith a répondu: «C'est exact que les compagnies cinématographiques américaines quitteront le marché italien le 31 décembre prochain... à moins que le gouvernement italien abroge la loi sur le monopole d'importation des films étrangers. Les raisons



Shanghai, internationale Niederlassung. «Dolores del Rio et George Sanders, les deux principaux interprètes de «Concession internationale» (International settlement).

Film: 20th Century-Fox.

pour lesquelles nous quittons le marché italien sont claires. Il suffit de lire les termes du décret et des circulaires de l'E.N.I.C., qui nous ont jetés automatiquement hors de ce marché.

Je voudrais ajouter un mot au sujet d'une information parue dans le journal américain *Variety* et que vous avez reproduite dans *La Cinématographie Française*. Il est absolument inexact que les grandes banques américaines aient demandé aux compagnies cinématographiques de ne pas abandonner le marché italien. Je suis en état de vous démentir catégoriquement cette information.»

Pierre Austré (Cinématogr. française).

Charlie Chaplin

commencera un film en janvier.

Une déclaration officielle de Murray Silverstone, chef des United Artists vient d'être communiquée à la Presse américaine: «Charlie Chaplin produira, mettra en scène et interprétera un film dont la réalisation commencera immédiatement après le 1^{er} janvier prochain.

Douglas Fairbanks père entreprendra très prochainement la production de un ou deux films dans lesquels il ne jouera d'ailleurs pas.

Enfin Alexandre Korda produira et mettra en scène un grand film à Hollywood dont Merle Oberon sera la vedette.

*

Le Gouvernement Fédéral a envoyé un ultimatum aux trusts du Cinéma d'Hollywood pour signifier le maintien du «statu quo» en attendant la décision définitive du Gouvernement sur les groupements de capitaux. La note constate que, malgré les avertissements précédents, la constitution de nouveaux trusts et le développement des anciens continuent. Le projet de loi en pré-

paration vise la séparation complète de la Production et de la Location et la suppression du contrat à l'aveugle; sur le premier point, le Courvenement paraît disposé à des concessions, en ce sens que lui-même, participerait, dans une certaine mesure, à la direction des salles des trusts.

*

L'accroissement des affaires en Grande-Bretagne compense, pour l'Amérique, l'arrêt des marchés de Chine et d'Espagne, la fermeture prochaine du marché italien et la forte réduction du marché allemand. Dans le mois d'Octobre, la Grande-Bretagne a absorbé près des 45 % des locations à l'étranger, l'Australie 12,3 %, la France et la Belgique réunies 12 %. En dépit des difficultés actuelles et momentanées, la Production américaine fournit les 80 % de la production mondiale.

*

Les Directeurs de Salles sont groupés en deux grandes Associations, chacune comportant de nombreuses filiales et sections. Chacune a publié, il y a quelque temps, son programme; mais ces programmes diffèrent sensiblement et l'on s'efforce actuellement d'obtenir le rapprochement de ces deux programmes de manière à réaliser l'unité d'action.

Programme de l'«Allied States Association of Motion Picture Exhibitors»:

Suppression de la location en bloc. — Protection des intérêts des Directeurs. — Suppression des circuits. — Droit illimité de conclusion de contrats. — Modification du contrat de location. — Suppression de la distribution déloyale des films. — Détermination des délais de livraison. — Interdiction du refus de livraisons de copies. — Restrictions à la concurrence de la Radio.

Programme de la «Motion Picture Theatre Owners of America»:

Adoption d'un droit de refus de 20 %. — Création de tribunaux d'arbitrage locaux. — Suppression des tantièmes pour la musique. — Suppression de l'obligation des contrats de courts. — Adoption de délais de livraison souples. — Interdiction des contrats de location de durée exagérée. — Création de circuits de location adéquats. — Création d'un contrat de location sommaire. — Interdiction du galvaudage des prix. — Suppression de certaines concurrences extérieures.

On voudrait arriver à un programme commun après entente avec les Loueurs.

*

Presque tous les cinémas américains sont permanents, en sorte que le public entre et sort à n'importe quel moment de la représentation. Pour éviter les multiples inconvénients de ce mouvement incessant des entrants et des sortants entre les rangées de fauteuils, on a créé un type de fauteuil à bascule qui se répand de plus en plus. L'occupant du fauteuil, en appuyant avec le pied sur une petite pédale, fait monter et reculer le siège en même temps que le dossier s'incline un peu; le passage se trouve élargi, la personne assise n'a pas



Die Baronin und ihr Kammerdiener.
Une scène ravissante de «La Baronne et son valet»
interprété par William Powell et Annabella
film: 20th Century-Fox.

besoin de se lever, et le spectateur derrière elle n'a pas la vue bouchée.

*

Les frais de production pour la saison 1937—1938 ont atteint 135 millions de dollars. Comparée à la production mondiale, la production des Etats-Unis est numériquement, les 40 %, comme prix les 75 %. Les traitements et salaires du personnel employé à Hollywood s'élèvent à 86 millions de dollars; le bureau central de Hollywood a occupé en 1937 15 936 personnes dont les salaires ont atteint 2 986 372 dollars, ce qui ne fait que 187 dollars en moyenne; il est vrai qu'en moyenne les jours de travail ne sont que 18,4 %. Le métrage de film positif consommé dans l'année a mesuré 600 000 kilomètres.

Le nombre des studios est de 22: 20 dans l'ouest, 2 dans l'est.

Dans le monde entier, on compte qu'il se dépense par an 100 millions de dollars pour la publicité de cinéma; aux Etats-Unis en 1937, on a dépensé 70 millions, dont 58 aux journaux et revues, 7 aux affiches, et 5 aux autres moyens de publicité.

En général, les réclames-minute (20 à 30 mètres de film) sur l'écran passent sans frais; cependant, il a été encaissé pour ces réclames 1,5 million de dollars en 1937.

*

L'industrie du film occupe 282 000 personnes: 241 000 dans les salles, 28 500 dans les studios, 12 500 aux services de la location.

Il y a aux Etats-Unis 9 187 villes qui ont des cinémas. Dans 95 villes de plus de 100 000 habitants, il y a un total de 450 salles de première présentation.

Clientèle moyenne hebdomadaire des cinémas aux Etats-Unis: 83 à 88 millions (dans le monde entier 220 millions).

Recette brute annuelle des salles des Etats-Unis: 900 à 1 000 millions de dollars.

Prix d'entrée moyen: 22 cents (au change actuel, environ 98 cent. suisses).

Nombre total des salles: 17 561; Nombre total des places: 10 925 000.

Moyenne des places assises par salle: 623.

Nouvelles salles ouvertes de Juin 1937 à Juin 1938: 440.

*

Voici la répartition détaillée de la production américaine dans le monde (en pour cent):

Grande-Bretagne	44,9
Australie	12,3
Inde et Afrique du Sud	2,4
Territoires anglais	59,6 %
France et Belgique	11,9
Italie	2,4
Scandinavie	4,2
Bulgarie, Grèce, Turquie	1,2
Tchécoslovaquie	1,4
Pays-Bas	1,7
Allemagne, Hongrie, Pologne, Roumanie, Yougoslavie	3,1
Europe, sauf l'Angleterre	25,9 %
Japon	1,4
Chine	0,4
Asie Orientale	1,8 %
Amérique du Sud	6,3
Amérique Centrale	2,9
México	1,4
Amérique, sauf Etats-Unis	10,6 %
Autres pays	2,1
Total	100 %



Spionen-Liebe.

George Sanders, Dolores del Rio dans
«Amour d'espionne» (Lancer Spy).

Film: 20th Century-Fox.

Dans les trois premiers trimestres de 1938, on a enregistré 592 projets de constructions nouvelles de salles de cinéma, estimés à 16 568 000 dollars; dans la période correspondante de 1937, on a enregistré 693 projets, d'une valeur de 22 382 000 dollars. Ces chiffres comprennent, avec les constructions entièrement nouvelles, les salles qui subissent une reconstruction ou un réaménagement complet.

*

Télévision. Les Etats-Unis disposent pour le moment de 19 postes d'émission agréés par l'Etat, installés dans quelques grandes villes. On a calculé que, pour que le réseau d'émission couvre tout le territoire, il faudrait 2 000 postes, tant que le champ d'émission des appareils ne sera pas augmenté. La Radio Corporation America (R. C. A.) a déjà remis à sa filiale la National Broadcasting Corporation (N.B.C.), pour la télévision, 15 millions de dollars. On prévoit 500 000 dollars pour l'installation d'un nouveau poste émetteur au sommet du gratte-ciel Chrysler à New-York. La presse américaine se montre fort réservée sur les succès possibles dans un bref avenir et considère les espoirs britanniques avec quelque scepticisme; elle estime qu'en Angleterre on a fabriqué 5 000 appareils récepteurs qui coûtent 250 à 400 dollars (7 000—12 000 fr. frs.).

Sous le titre, «L'invasion de la Télévision britannique», les journaux signalent l'arrivée en Amérique du Directeur de la Société anglaise de Télévision «Scophony»; Mr. Sagall, ce Directeur, a déclaré qu'il venait examiner des projets d'établissement d'une filiale de «Scophony» aux Etats-Unis, non seulement pour vendre des

appareils récepteurs, mais aussi pour installer des postes de transmission, en utilisant les brevets dont la Société est propriétaire.

REPUBLIQUE ARGENTINE.

Un projet de loi, déposé au Sénat, propose la création d'un Institut du Film, auquel serait soumise toute l'industrie du Cinéma. L'auteur du projet est le sénateur Dr. Sanchez Sorondo, Président du Conseil National de Culture, qui a fait un voyage d'études en Europe, cet été. Le projet comprend 83 articles. L'exposé des motifs s'appuie sur l'importance sociale et culturelle actuelle du Cinéma. Cet Institut réglerait l'attribution de crédits aux Producteurs, la création de studios, s'occuperait des questions de droits d'auteur, des mesures d'exportation et d'importation; il comprendrait un département de contrôle et d'appréciation des films, en distinguant entre les films pour la jeunesse et les autres, un département du Cinéma d'instruction dans les écoles, un Bureau de la Presse, une bibliothèque et un bureau d'archives. Le projet viendra devant le Parlement au début de 1939.

AUSTRALIE.

Suivant l'exemple des Etats de Victoria et de la Nouvelle Galles du Sud, l'Association des Directeurs de l'Etat de Queensland a adressé une requête au Gouvernement, lui demandant d'intervenir pour arrêter la progression exagérée des ouvertures de nouvelles salles de cinéma.

De son côté, la Fédération des Producteurs et Directeurs d'Australie a adressé un mémoire au Gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud, demandant la création d'une Commission pour établir une nouvelle législation de l'Industrie du Cinéma et, en particulier pour faire mettre en vigueur les mesures suivantes: régler l'importation étrangère en lui imposant une taxe dont le produit servirait à indemniser la production nationale; réciprocité du contingentement dans l'intérieur de l'Empire Britannique; réglementation de la location et établissement d'un contrat-type.

Jusqu'à présent, la grande majorité des films est fournie pour l'Amérique et la production australienne est insignifiante.

*

La Columbia Pictures Corporation vient de signer un accord avec la Transcontinental Film (Paul Graetz) en vue de la réalisation d'importantes productions cinématographiques dont la diffusion mondiale serait assurée par les agences de la Columbia.

Le programme français de la Columbia débutera par un film de Julien Duvivier dont le titre provisoire est «Six hommes et l'Enfer» et un film de Marcel Carné sur les bagnes d'enfants, «L'Île des Enfants Perdus», dont le scénario et les dialogues seront de Jacques Prévert.

Pour les opérateurs:

Attention à l'effet de pluie.

Voici un cas d'effet de pluie dont la cause n'est pas imputable à l'opérateur, mais bien au distributeur.

Ne généralisons pas, je ne dis pas: «aux distributeurs». Certains — trop peu pour nous, pauvres opérateurs, — ont un service de vérification consciencieux. Mais on reçoit encore des copies avec des collages mal faits, des amorces trop courtes et non cadrées, etc... ce qui prouve donc que ce n'est pas général.

Revenons à l'effet de pluie.

Le nombre de bobines à vérifier dans certaines maisons dans un temps très court est trop grand pour que la vérification soit faite avec tout le soin nécessaire.

Les enroulements sont faits trop vite et sans retenue de la dérouleuse. Les spires sont trop lâches et on les resserre en tirant sur l'extrémité de la bande. Comme nous l'avons déjà vu, c'est une des causes les plus directes de l'effet de pluie. Elle pourrait être évitée.

L'obligation pour le distributeur de n'avoir que des bobines en galettes et d'ignorer de ce fait la bobine à jouses a fait adopter par tous le bobinoir C.T.M. Il est constitué côté enrouleur par un plateau métallique recevant un noyau amovible; un galet-guide régularise l'enroulement. Le côté dérouleur est constitué par deux tubes verticaux entre lesquels un axe de petit diamètre est glissé.

Et voici maintenant le défaut, non imputable au bobinoir, mais à la manière d'utiliser le côté dérouleur.

Les bobines en galette arrivant des caisses se présentent avec des trous au centre de divers diamètres: trous de plateau réenrouleur de 20 à 50 mm, trous de bobines démontables jusqu'à 125 mm (américaine).

La vérificatrice doit donc avoir à sa disposition un jeu de noyaux intermédiaires. Jugez en effet ce que serait le déroulement d'une bobine ayant un trou de 125 mm, mise dans le côté dérouleur sur un axe de 6 mm sans intermédiaire. La bobine sauterait à chaque tour, se déformerait, se resserrerait et fatalement se rayerait.

Si le noyau utilisé est trop petit, le résultat est le même: en se resserrant sur ce noyau elle se raye. *Guimbertaud.*

CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site. Téléphone 220 94

Développement automatique
négatifs et positifs 35 mm
Enregistrement sonore VISATONE